

Colloque du 7 décembre 2007

## Temps du travail et travail du temps

### Utopies et réalités autour des âges de fin de carrière

#### Programme

##### MATINÉE

---

- 8.15 – 9.00      Accueil
- 9.00 – 9.25      **INTRODUCTION**  
Usages et mésusages de l'âge comme catégorie  
MADELEINE MOULIN, sociologue, ULB
- 9.25 – 9.50      **COUPS D'ENVOI**  
Politiques de l'UE et diversité des approches des pays-membres  
VÉRONIQUE DE KEYSER, psychologue du travail, Ulg, députée européenne
- 9.50 – 10.15    « Vieillessement actif », restructuration des entreprises et gestion des âges
- Le « vieillissement actif » est au cœur des politiques sociales aujourd'hui. Mais, si l'argumentaire des décisions prises dans les pays de l'Union Européenne s'insère, de façon privilégiée, dans un projet de réforme de la Sécurité sociale et des droits sociaux qui lui sont liés, sur le terrain des entreprises, les enjeux sont d'un autre registre : ici, les approches sont fréquemment surdéterminées par des préoccupations qui relèvent de décisions de réorganisations internes, souvent associées à la recherche de solutions permettant un désengagement des salariés les plus âgés dans un relatif court terme. La précipitation est souvent de règle dans la façon dont les options sont alors assumées et celles-ci entrent fréquemment en contradiction avec les principes d'un prolongement de la vie active, puisqu'il n'est pas rare que recours soit fait à ce que permettent, malgré tout et/ou encore, les systèmes de pré-retraites ou de retraites. En termes d'utopies, on pourrait être séduit par ce type de scénario car il est légitime de désirer se dégager du marché du travail dans une période où l'on peut encore assumer un projet de vie non dépendant d'une activité professionnelle. Néanmoins, force est de constater qu'aujourd'hui une part croissante des travailleurs est amenée à se retirer d'un dernier emploi dans des conditions financières peu favorables. Dans plusieurs pays de l'Union européenne, on assiste ainsi à un développement d'une « pluriactivité » des plus âgés, s'inscrivant fréquemment dans des processus de travail au noir. Il s'agit alors d'un « vieillissement actif » - mais dans un espace où les conditions financières et les conditions de travail ne sont pas contrôlées - avec les risques que cela entraîne, notamment en termes d'accélération du processus de détérioration de*

*l'état de santé (parfois fragilisé déjà par une vie professionnelle propice à un « vieillissement par le travail »).*

*De plus, il arrive couramment que ce contexte de restructuration technico-organisationnelle des entreprises conduise à transférer sur les travailleurs plus jeunes, non seulement les nouvelles exigences définies en termes de capacité et de qualité productives, mais encore les contraintes de conditions de travail antérieures.*

*On se demande dès lors comment, au cours des prochaines années, les responsables d'entreprises vont intégrer les stratégies communautaires dans le champ du concret et comment les partenaires sociaux définiront leurs positions de principes face aux enjeux que soulève la question de la gestion des âges, quant elle est ancrée dans la réalité des parcours de vie professionnelle.*

MARIANNE LACOMBLEZ, psychologue du travail , Université de Porto  
+ questions-réponses

10.15 – 10.35 **PAUSE CAFÉ**

10.35 – 12.15 **ATELIERS DE LA MATINÉE**

Utopies raisonnables et impertinences réalistes

### **1. Fins de carrières, faim de carrières**

*Dans cet atelier, il s'agira de comprendre les raisons objectives et subjectives qui poussent un individu à vouloir ou à devoir mettre un terme à sa carrière professionnelle de manière anticipée ou, au contraire, à vouloir la poursuivre après l'âge légal de la retraite. Nous évoquerons ainsi tant les difficultés professionnelles que les raisons de santé ou autres projets personnels et familiaux. C'est donc toute la question du choix ou de la nécessité qui sera abordée dans une démarche d'échanges d'expériences vécues.*

Retraite anticipée, tu veux ou tu veux pas ?

NATHALIE BURNAY, sociologue, FUNDP

Sortie prématurée du travail pour motif de santé

FREDDY FALEZ, ULB, médecin conseil analyste, UNMS

Stratégies pour la mise en place d'une embauche des aînés

MARC VANDELEENE, Communication Manager, Manpower

### **2. Gestion de la diversité des âges : pièges et détours**

*La diversité des âges peut être un atout pour l'entreprise. A partir des connaissances scientifiques en la matière et de situations concrètes de lutte contre la discrimination des plus âgés, l'atelier propose d'une part d'analyser comment les représentations sociales liées au vieillissement peuvent être un piège pour le maintien dans l'emploi des plus âgés et d'autre part d'ouvrir des pistes pour une gestion éthique et efficace des âges.*

DONATIENNE DESMETTE, psychologue du travail, UCL

YVES DARIO, collaborateur service "Discriminations non raciales", Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme

MATHIEU GAILLARD, psychologue social, UCL

### **3. Génération sandwich ? Génération pivot ? Affaire de femmes ?**

*Les carrières féminines sont souvent déterminées par des éléments hors du contexte "travail" (e.a. aide et soutien aux proches). Cela a des implications pour elles, ... arrêt du travail ou recours aux temps partiels (avec leur cortège de conséquences pour leur avenir en termes de pension) ... Dans le cadre de cet atelier, nous tenterons de faire le point sur la situation des femmes de plus de 50 ans au travail et de réfléchir à des mesures qui tendraient à leur assurer une véritable égalité avec leurs collègues masculins.*

MARIE-THÉRÈSE CASMAN, sociologue, ULg

HEDWIGE PEEMANS-POULET, historienne, Université des femmes

Conciliation qualité de vie au travail et qualité de vie en général

ANNE-MARIE ETIENNE, psychologue de la santé, ULg

## *PAUSE DE MIDI*

---

12.15 – 13.15     **LUNCH**

## *APRÈS-MIDI*

---

13.15 – 14.00     Le vieillissement dans l'emploi : une question de travail  
SERGE VOLKOFF, statisticien, ergonomiste, CEE-CREAPT, Paris  
+ question-réponses

14.00 – 15.30     **ATELIERS DE L'APRÈS-MIDI**  
Bricolages d'utopies et expériences d'ici et d'ailleurs

### **4. Le maintien dans l'emploi des seniors : coexistence de déterminants complexes, multiples et variés**

*Cet atelier a pour objectif de présenter et d'illustrer les solutions pour le maintien dans l'emploi. Les interventions auront pour but de mettre en lumière la complexité du problème, la diversité des solutions proposées et la nécessaire analyse des entreprises ou professions au cas par cas.*

Quelles solutions pour maintenir les seniors au travail ?

ISABELLE HANSEZ, psychologue du travail, ULg

Le cas d'une entreprise du secteur des produits de santé  
FRANÇOISE BERTRAND, psychologue, ULg

Le Fonds de l'expérience professionnelle : présentation d'un dispositif fédéral, illustration de projets et témoignage(s) d'acteur(s)

DIMITRI LÉONARD, sociologue du travail, FEP, SPF Emploi, Travail et Concertation sociale et VALÉRIE VIATOUR, consultante

Quelles données recueillir pour évaluer les conditions du vieillissement au et par le travail ?

MARIANNE LACOMBLEZ, psychologue du travail, Université de Porto

## **5. Devoir, savoir, vouloir, pouvoir travailler**

*Face aux appels en faveur d'une prolongation des carrières, la "grammaire de la responsabilité" (Genard, 1999) s'avère une grille de lecture particulièrement pertinente pour interroger les modalités de la responsabilité qui traversent certes l'instance politique dans la nouvelle gestion des fins de carrière ("devoir" travailler) mais que l'on retrouve aussi dans les pratiques quotidiennes de l'entreprise. Tout d'abord, nous suivrons les aléas de la mise en oeuvre d'un dispositif susceptible de favoriser le maintien en emploi de salariés âgés dans le cas particulier d'un travail lourd et peu valorisé. Nous verrons notamment que les différents acteurs (médecin du travail, employeur, syndicat, travailleur) n'adoptent pas la même position face à celui-ci et qu'ils réinterrogent chacun à leur manière les modalités de la responsabilité du travailleur. Ensuite, nous explorerons la situation du médecin du travail exposé aux ambiguïtés de la responsabilité : tel travailleur est-il apte ou inapte au travail ? Peut-il, sait-il ou veut-il encore travailler ? L'organisation du travail l'autorise-t-elle à "pouvoir" retravailler ou le pousse-t-elle à "devoir" retravailler ? Bref, dans tous les cas, tant le médecin du travail que les différents acteurs de l'entreprise sont appelés à questionner la responsabilité du travailleur face à sa fin de carrière.*

Devoir, vouloir, savoir, pouvoir travailler : les tensions de la responsabilité

THIBAUD MOULAERT, sociologue, UCL

Le dilemme de l'adaptation de l'homme au travail ou du travail à l'homme

FLORENCE LAIGLE, médecin du travail, SPMT et APBMT

Apte ou inapte : est-ce la bonne question ?

CLAUDE MAHAU, médecin du travail, Delhaize

## **6. Après le travail : entre loisirs et participations**

*L'heure de la retraite, une épreuve redoutable ou une libération ? A voir ... selon les conditions de passage vécues par chacun.*

*L'atelier examinera de plus près les mécanismes d'exclusion ou de relégation, et leurs alternatives en vue de définir un véritable statut de la vieillesse revisitée, qui rende aux retraités un rôle social et une utilité collective.*

Retraite au quotidien – Participation citoyenne

MICHEL LORIAUX, démographe, UCL

Continuer à se former après la retraite à l'université

ALINE CHAMAHIAN, sociologue, Université de Lille 3

Le statut social des aînés actifs : trop de contraintes, pas assez de flexibilité ? Proposition d'un contrat de partenariat senior  
CHRISTIANE ROBERT, présidente de Seniorflex asbl

Des pensions décentes ou justes suffisantes pour survivre : perspectives pour l'avenir  
LUC JANSEN, président du Comité consultatif pour le secteur des pensions

Comment booster le rôle politique des retraités ?  
MICHEL WUYTS, Fédération des préretraités et retraités

15.30 – 15.50

**PAUSE CAFÉ**

15.50 – 16.00

**LECTURE DES PERSPECTIVES**

Et après ?

LES ORGANISATEURS DU COLLOQUE

16.00 – 16.45

**TABLE RONDE**

Avec les présidents des partis francophones démocratiques ou leurs représentants

Modérateur : Bernard Conter

Annoncés à ce jour

CDH : Benoit Drèze, député fédéral et échevin des Services sociaux, de la Famille et de la Santé de la ville de Liège

ECOLO : Georges Gilkinet, député fédéral

MR : Charles Michel, porte-parole du parti et bourgmestre de Wavre

PS : Christiane Vienne, sénatrice

Questions à leur soumettre en ces temps postélectorales

16.45 – 17.30

**DRINK**